

MAIRIE DE SAINT-ELOI

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2018

L'an deux mille dix huit le 30 janvier à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de SAINT ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme SELIGNAN Jacqueline, Maire.

Tous les membres présents sauf Patrice CAUCHOIS, excusé

Date de la convocation : 23 janvier 2018

INFORMATIONS CONCERNANT LES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE LA DEPENDANCE SITUEE FACE A L'EGLISE

L'enduit de la façade sud s'étant en partie effondré, des travaux de confortement ont été mis en œuvre par le propriétaire. Ces travaux ont été jugés satisfaisants par un expert pour assurer la sécurité immédiate et provisoire du public. Il convient toutefois de faire tomber l'enduit qui se décolle dans l'angle sud-ouest.

La municipalité remercie l'ensemble du personnel et les habitants pour bonne collaboration lors de la fermeture de la route.

PROJET ABRIBUS ET SANITAIRES

L'article U7 du règlement du PLU indique que les bâtiments et équipements publics sont autorisés en limite séparative sans limite de hauteur. Il est rappelé que cet abribus sera autoportant. Deux points ont été examinés par l'architecte : l'existence d'un trappon de la dépendance voisine et l'espace à laisser pour que le mur respire. Une réunion avec les propriétaires sera organisée à cet effet.

Concernant les travaux, des sources d'économie ont été proposées par l'architecte.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU TRANSFORMATEUR PAR LE SYNDICAT D'ELECTRICITE

Une réunion s'est tenue afin de déterminer l'emplacement d'un futur transformateur qui devra être implanté à proximité du transformateur actuel en contrebas de l'église.

Une réunion sera programmée avec les différentes personnes intéressées.

REHABILITATION DU LAVOIR DU VEYRON

Une coupe de bois sera effectuée pour dégager le mur du lavoir avant travaux. Aidé d'un architecte paysagiste, nous réunirons les habitants qui le souhaitent pour la définition des travaux. Une circulaire d'information par courriel en donnera la date. La municipalité souhaiterait réhabiliter le bassin de tête, la mise ne valeur des points de vue et le dégagement du chemin montant au Mas Garnier.

LOTISSEMENT DE BOZON, RUE DES AIGRETTES ET RUE DES RAINETTES

La deuxième phase des travaux prévue initialement pour le 31 mai 2018 sera décalée afin de permettre la construction du gros œuvre du lot 11. L'entreprise EGCA qui interviendra a programmé les travaux d'achèvement fin mai / début juin. La municipalité suivra l'exécution des travaux et demandera une réunion avant le commencement du chantier. En effet, les parties communes seront rétrocédées à la commune et de fait il est important de contrôler la qualité des travaux et leur conformité avec le cahier des charges.

EXAMEN DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Examen de trois permis de construire avant transmission au service instructeur (A.D.S.) de la communauté de communes.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE

Réhabilitation des sanitaires de la place Terre Gallian pour mise en accessibilité. Les toilettes et accessoires seront remplacés pour 1 170 € TTC. Travaux de peinture et changement de serrure de la porte sont au programme.

Un devis sera demandé pour l'accessibilité à la mairie par la pose de pavés.

INFORMATIONS DIVERSES

Des travaux d'élagage conséquents d'une haie communale sont programmés au Mas Garnier pour un montant de 2 520 € TTC.

Des panneaux de signalisation seront prochainement remplacés ainsi que la pose de nouveaux panneaux demandés par les administrés.

Des travaux de signalisation au sol seront effectués pour un montant de 1 566 € TTC.

Concernant une demande d'assainissement collectif au Mas Garnier et Mas Pressieu, un courrier en réponse sera adressé prochainement aux administrés concernés.